

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
PRIMATURE



ARMP
AUTORITE DE REGULATION
DES MARCHES PUBLICS

Transparence-Equité-Probité.

Agissant en qualité de l'Autorité de Régulation des Marchés Publics, octroie cette

ATTESTATION DE PAYEMENT DE LA REDEVANCE N° 364/2025

A L'ETABLISSEMENT PALGRAND

Après avoir reçu le contrat du marché n° CF/CGPMP/CSRP/04/2025, conclu avec le Comité de Suivi de la Réforme de la Police, pour un montant total hors taxe dollars américains cinquante-six mille trente-quatre, quarante-huit centimes (USD 56 034,48) et confirme le paiement de la redevance de 0,7% dudit montant soit dollars américains trois cent nonante-deux, vingt-quatre centimes (USD 392,24), pour servir et valoir ce que de droit.

Fait à Kinshasa, le 29/12/2025

Directeur Administratif et Financier



Sceau de l'Etablissement

Mc. Claude KAYEMBE MRAYI
Directeur Général